

Passage du Tour de France 2021 à Chaville : avis aux riverains

La 21e et dernière étape de la 108e édition du Tour de France s'élancera des Yvelines pour rejoindre les Champs-Élysées. Les coureurs passeront par Chaville dimanche 18 juillet. Pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions, les spectateurs devront respecter les consignes sanitaires. Des restrictions de stationnement et de circulation seront mises en place.

Mis en ligne le 12 juillet 2021



Le parcours dans Chaville dimanche 18 juillet

Venant de Viroflay, la caravane publicitaire et les coureurs passeront par :

- > L'avenue Roger Salengro
(Pointe de Chaville : intersection rue des Fleurs jusqu'à la place du Général Leclerc)
- > La rue du Pavé des Gardes
- > Route du Pavé des Gardes

Il se dirigeront ensuite vers Meudon, Issy-les-Moulineaux, puis Paris avant le final sur les Champs-Élysées.

Le Tour de France à Chaville ↓

PASSAGE DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE

PASSAGE DU PELOTON (HORAIRE ESTIMÉ)

Vers 15h37

Aux alentours de 17h29

Les restrictions pour les véhicules et les piétons

Afin de faciliter le passage de la caravane et des coureurs, le stationnement sera interdit le long du parcours, du samedi 17 juillet à 22h au dimanche 18 juillet à 18h30.

Attention : tout véhicule en infraction sera déplacé en fourrière aux frais et risques du contrevenant.

La circulation sur les routes du parcours sera totalement interrompue dimanche 18 juillet, de 12h à 18h30.



Cette année, une mise en impasse est instaurée pour certaines rues

Dimanche 18 juillet, les rues ci-dessous sont transformées en impasse :

- > Rue des Fleurs
- > Rue des Lilas
- > Rue Lazare Hoche
- > Avenue Talamon
- > Avenue Sully
- > Rue du Colonel Marchand
- > Avenue Anatole France - Avenue Roger Salengro
- > Rue Edouard Rougeaux
- > Rue du 8 Mai 1945
- > Route des huit Bouteilles
- > Route de l'Étang Saint-Denis

La circulation des véhicules sera donc à double sens. Le stationnement s'effectuera dans le sens normal de circulation.

Le plan du parcours de la 21e étape



À TÉLÉCHARGER



[Arrêté AR_01_2021_0265 portant interdiction provisoire du stationnement et la circulation des véhicules et des piétons avenue Roger Salengro, rue du Pavé des Gardes, route du Pavé des Gardes - \(201 Ko\)](#)



☰ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS